

**Les débats et polémiques qui agitent certains pays européens, en particulier la France, sur le comportement, notamment vestimentaire, de certains individus issus de l'immigration, qui portent des tenues extravagantes et nullement prescrites par la religion, pose la question du « vivre ensemble ».**

Le vivre ensemble est le fondement de la vie sociale, c'est la condition de la cohésion d'une société. La Cour européenne des droits de l'Homme a fait référence à ce concept dans plusieurs arrêts, notamment celui du 1er juillet 2014 dans l'affaire SAS c. France mettant en cause l'application de la loi du 11 octobre 2010 qui dispose notamment que « nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage ». Dans cette affaire, la Cour admet « *que la clôture qu'oppose aux autres le voile cachant le visage soit perçue par l'État défendeur comme portant atteinte au droit d'autrui d'évoluer dans un espace de sociabilité facilitant la vie ensemble.* »

La Cour rattache ainsi la conventionalité de la loi à la nécessaire prise en considération du « vivre ensemble », en tant qu'élément de la « protection des droits et libertés d'autrui ». On retrouve fort souvent cette notion comme une référence de la pensée politique. Lors des vœux des corps constitués pour 2015, Jean-Marc Sauvé, Vice-président du Conseil d'État, a rappelé le principe d'un État «garant qui répond de l'essentiel, le « vivre ensemble » dans notre pays, fondement de notre contrat social. »

Il est clair que le sens que l'on donne à la notion de vivre ensemble est en tout point capital. Dans un article publié par le quotidien québécois *Le Devoir*, Christian Rioux a écrit que « *Ce fameux vivre ensemble ne se caractérise pas tant par ce qu'il veut dire que par ce qu'il semble refuser de nommer.* » Quel est ici le mot qu'on ne veut pas nommer ? Ne serait-ce pas précisément ce qui permet de vivre ensemble, c'est à dire la nation ?

### **La nation**

On se réfère souvent à la formule de Renan selon qui une nation est « le désir de vivre ensemble ». Mais cette définition ne doit pas être tronquée car il ne faut pas oublier que Renan précise aussi qu'une nation, c'est « *la possession en commun d'un riche legs de souvenirs* » et « *la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis.* » La question fondamentale est celle de la transmission de cet héritage et la capacité dans l'avenir d'un « programme à réaliser ». C'est ce qui fait qu'un peuple - une communauté de citoyens vivant sur un territoire gouverné par un État souverain - adhère à un projet commun en appartenant à une nation. Vivre ensemble doit donc avoir un sens très précis. La condition de la cohésion et de la prospérité d'une communauté est qu'il existe un être commun et, plus encore, un faire commun.

C'est la conscience d'être détenteur d'une tradition c'est-à-dire d'un capital que l'on transmet, la conviction d'appartenir à une *polis*, le sentiment d'une amitié, le goût de construire ensemble. En effet, une nation ne se définit pas seulement par la citoyenneté ou l'occupation d'un même territoire, mais aussi par la prise de conscience commune d'un destin partagé et d'une identité propre.

Il s'agit de prendre en compte que la nation est une société naturelle qui répond bien à une

volonté d'être ensemble pour prendre sa place dans l'Histoire. Loin de tout sectarisme, de toute divagation raciale ou de divagation fanatique, la nation est un projet de civilisation. La dimension historique est donc essentielle. De la planète conçue comme un « village global », sous le coup d'une prétendue « mondialisation heureuse », aux revendications exacerbées des communautarismes, certains imaginent une race nouvelle de « citoyens universels » sans racines et de séparatistes sectaires enfermés dans leurs réduits ethniques, religieux ou autres. Pourtant, il ne s'agit pas de vivre côte à côte en voisinant comme les manchots sur la banquise.

Une société humaine n'est pas non plus un assemblage de groupes vivant retranchés dans de pseudo-identités de substitution, s'excluant les uns les autres. Le respect des croyances de chacun, celui des diversités, ne signifie pas d'additionner des particularismes agressifs mais plutôt de rechercher les valeurs partagées, en particulier entre croyants et non-croyants ou entre croyants de différentes religions.

Il s'agit aussi de concevoir les hommes comme appartenant d'abord à une nation, avant tout autre appartenance, par exemple à une communauté religieuse – quelle qu'elle soit. C'est donc avoir la conviction d'une unité de destin pour faire quelque chose ensemble. Cela s'appelle l'Histoire. Cela s'organise : pour lier un pacte avec l'Histoire, il convient de s'appuyer sur des institutions durables. Cela résulte de l'action de l'État.

## **L'État**

L'évolution internationale depuis la chute du mur de Berlin et la montée en puissance des lobbies financiers et économiques, fait la part belle aux institutions infra ou supranationales. Voici les communautarismes, les particularismes les plus inattendus, les régionalismes plus ou moins ethniques, qui montent à l'assaut de l'État-nation.

Pour tout aggraver, les dirigeants politiques des pays occidentaux ont pris l'habitude de s'incliner systématiquement devant les minorités bruyantes. Obsédés par des calculs politiques et les échéances électorales, ils encouragent de facto l'instauration d'un système où l'exception est en passe de devenir la règle pour peu que les tentations particularistes, communautaristes, ethniques, religieuses ou corporatistes grondent suffisamment fort ou se livrent à quelques actes de vandalisme. C'est ainsi que s'instaure le règne des particularismes égoïstes, des sectes, des bandes violentes et des passe-droits. À ce compte-là il ne faudra pas attendre longtemps pour que le pouvoir soit dans la rue, bafouant les règles de droit...

En tout cas, du foulard abusivement qualifié d' « islamique », qui est souvent le signe d'une affirmation communautariste et un refus d'intégration, aux délires ethniques des séparatistes, c'est la même logique sectaire et parfois fanatique. Derrière les revendications particularistes, se profile toujours la haine de l'autre. Se profile également, le retour aux tribus et à l'état sauvage. En fin de compte, ce qui est menacé c'est le modèle d'intégration et de bien commun qui circonscrit dans l'espace privé tous les particularismes religieux, culturels ou liés à un mode de vie distinct.

Fondé sur l'égalité, le modèle d'intégration français a toujours puisé sa force dans l'assimilation de tous dans l'espace public et dans la protection qu'offre à tous l'État-nation.

L'État est, en France et dans bien d'autres pays, le socle sur lequel la nation s'est construite. C'est pourquoi en cette période de crises et de tensions, le renforcement du rôle de l'État-nation est nécessaire. C'est une ardente obligation dans la mesure où il s'oppose directement au communautarisme de type anglo-saxon qui met en exergue n'importe quelle appartenance communautaire et considère d'une manière dogmatique qu'il y a persécution dès lors qu'il n'y a pas de discrimination positive (affirmative action), ce qui revient à nier toute notion de société et finalement à créer des ghettos et des systèmes d'apartheid fondés sur les appartenances ethniques ou les comportements religieux, culturels, sexuels. De fait, malgré qu'en aient les lobbies supranationaux et les féodalités de toutes sortes, c'est bien l'État-nation qui est particulièrement actuel et seul en mesure de relever les grands défis des temps modernes en fixant le cap d'un bien commun.

### **Le bien commun**

Depuis Aristote, prévaut la conviction qu'il existe « *quelque chose dans, de commun et d'identique pour les membres de la communauté.* » Les citoyens ont quelque chose d'essentiel, en commun, un bien commun qui donne du sens au corps social. Quel est désormais notre bien commun ? La question est d'importance puisqu'une société qui perd le sens du bien commun est une société condamnée.

De nos jours, le trouble est profond car il conduit le plus grand nombre à perdre de vue la notion de bien commun. Aujourd'hui, que signifie pour nous d'être citoyen d'une nation ? Faute de pouvoir répondre à cette question, beaucoup de nos contemporains sont tentés de se retrancher dans l'individualisme ou dans le communautarisme. Dès lors, il n'est pas étonnant que des personnes issues de l'immigration aient du mal à s'intégrer dans un projet national cohérent alors que la classe dirigeante politique, dans sa majorité, n'a cessé depuis des lustres de rabaisser le fait national et de proposer des produits de substitution comme l'Europe qui est une machine à détruire les identités nationales et à niveler les individus.

La cause du malaise social que l'on ne peut que déplorer est due à l'affaiblissement programmé des nations qui sont pourtant les seuls projets cohérents d'unité de destin dans l'universel. La priorité est de restaurer l'idée de bien commun qui consolide la citoyenneté. Le rôle du politique consiste à réaffirmer sans relâche cette traditionnelle conception du lien social privilégiant les valeurs d'unité et de fraternité qui s'opposent à l'idée d'un individu isolé, replié sur lui-même ou dans un groupe particulier et sectaire. Le bien commun, c'est la conviction que la nation est une société historique supérieure à la tribu ; que le citoyen est préférable au barbare ; que la loi générale s'impose aux intérêts féodaux ou oligarchiques.

Finalement, c'est dans la mesure où chaque nation est fermement enracinée dans son identité qu'elle peut participer au grand concert de l'humanité.

**Charles SAINT-PROT**

**Directeur de l'Observatoire d'études géopolitiques**